

CONCEVOIR DES ÎLOTS DE FRAÎCHEUR VÉGÉTALISÉS EN INTÉGRANT LA POPULATION

Cinq retours d'expérience de démarche paysagère et participative en région Occitanie

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE



BUDGET
PARTICIPATIF
CITOYEN

MA SOLUTION POUR
LE CLIMAT !



ENSEMBLE, ON PEUT
CHANGER LA DONNE

Ce document est édité par **FREDON Occitanie** dans le cadre du **budget participatif «ma solution pour le climat»** de la **région Occitanie**. Il a été réalisé avec la **participation et l'appui technique de C.A.U.E.**

FREDON OCCITANIE
114 Rue Orion - Écoparc de Bel Air
VAILHAUQUÈS, 34570 | France
SIRET : 39509536700052

FREDON Occitanie est membre de FREDON France
Réseau des FREDON et FDGDON

Rédactrice : Julie Chauvel,
ingénieure paysagiste

Relecteurs : Équipe de FREDON Occitanie,
Célestine Mouge, Nicolas Vignau

Crédits images : FREDON Occitanie,
Julie Chauvel, sauf mentions contraires

Date de parution : 2023

Impression : EK impression

Avertissement



Ce guide s'appuie sur cinq cas d'études qui ont valeur d'exemple et d'inspiration. Aucun critère technique, normatif ou financier précis n'est évoqué ici car ceux-ci évoluent constamment et sont propres à chaque projet. Ils seront à préciser et définir par la maîtrise d'ouvrage, appuyée pas sa maîtrise d'œuvre ou assistance à maîtrise d'ouvrage. Elle est tenue d'indiquer et de respecter dans ses commandes les normes et les règles de l'Art en vigueur.

Contexte

Aménager l'**espace public**, c'est aménager un espace vécu où une **multitude d'usages** se côtoient. **Associer les citoyens à la réflexion** permet d'adapter le futur projet à leurs besoins et attentes, mais surtout de l'ancrer dans la réalité actuelle et à venir, notamment au regard des impacts du **changement climatique**. La mobilisation citoyenne permet à chacun de s'exprimer et d'apporter une **expertise sensible** de son espace du **quotidien**, au travers de ses **expériences de vie** et ses connaissances précises du site.

Ce **guide méthodologique** s'adresse à tous les **porteurs de projets**, soucieux d'impliquer davantage les usagers dans la réflexion d'aménagement, ou curieux de voir ce qui se fait à proximité de chez eux.

L'appel à projet «ma solution pour le climat» de la région Occitanie

En Occitanie, les espaces denses et très minéralisés comme les centres urbains et centres-bourgs anciens, souffrent au même titre que les grandes métropoles, des fortes températures et du phénomène d'**îlots de chaleur urbains** (ICU) l'été. En 2023, FREDON Occitanie a accompagné cinq communes de la région dans l'**aménagement paysager** et la **végétalisation** de cinq sites pilotes.

Cette mission de **conseil** et d'**appui technique**, financée par la **région Occitanie**, s'inscrit dans le cadre du **budget participatif citoyen** « Ma solution pour le climat » lancé en 2019. Cette démarche innovante et totalement inédite à l'échelle régionale, vise à faire émerger et soutenir des solutions concrètes et imaginées par les citoyens pour agir en faveur du climat. L'objectif est ici d'améliorer le **cadre de vie** ainsi que le **confort thermique** des usagers, en luttant, par le **végétal**, contre le phénomène d'îlots de chaleur urbains.

Les acteurs du projet

Ce guide prend pour exemple de **petites et moyennes communes** de moins de 10 000 habitants (Insee, 2020) et balaie à plusieurs **échelles de temps et de moyens** des leviers d'action pour l'aménagement de l'espace public.

Les **Conseils d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement** (C.A.U.E) du Gard (**CAUE 30**), de la Lozère (**CAUE 48**) et des Pyrénées-Orientales (**CAUE 66**) ont travaillé en **partenariat** avec FREDON Occitanie. Ils ont contribué à la réalisation et l'avancement des projets et de ce guide méthodologique, notamment grâce à leur rôle d'appui dans l'organisation des ateliers participatifs et dans la réflexion et la réalisation des études. Leur implication dans la **méthodologie de concertation, la co-animation et la co-rédaction des fiches conseils** auprès des collectivités, a permis de mener à bien les projets.

La construction du guide

À travers cinq exemples d'aménagement de l'espace public, ce document illustre chronologiquement les différentes **étapes de réalisation du projet pour une commune**. Il s'agit d'un exemple de **méthode et démarche**, qui se veut être un support d'aide, d'inspiration ou de motivation. Il peut servir d'appui à l'émergence d'autres projets pour l'amélioration du cadre de vie des populations mais le contenu devra être **adapté** au contexte et aux spécificités de chaque site et de ses abords.

Ce document retrace les toutes premières étapes d'un projet d'aménagement. Les réflexions n'intègrent pas les analyses techniques et physiques des sites qui seront considérées par la maîtrise d'œuvre dans la poursuite du projet.

FREDON Occitanie

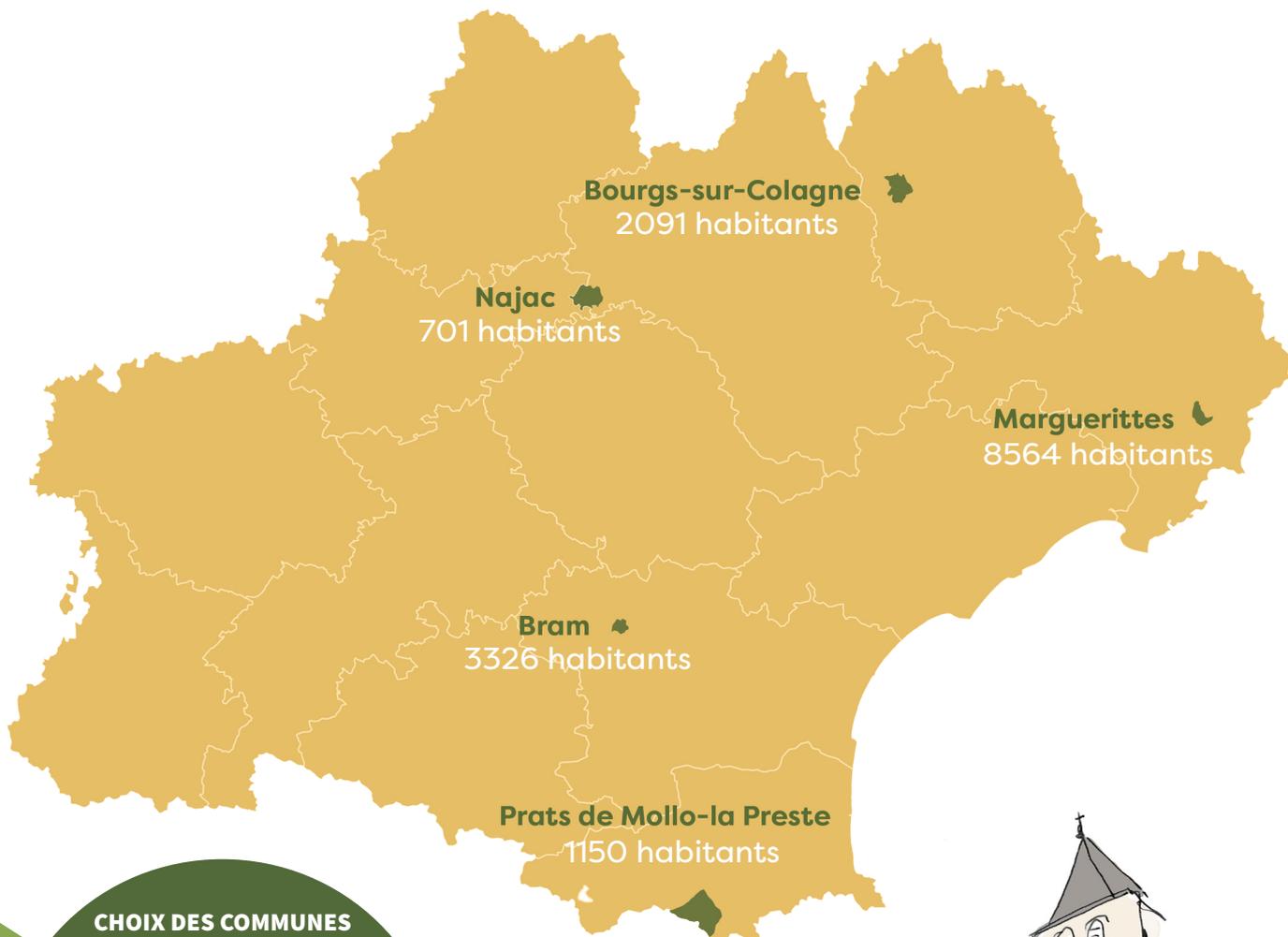
FREDON Occitanie est un **réseau au service de la santé des végétaux et de la protection de l'environnement**. Elle accompagne les **gestionnaires publics et privés** vers une meilleure gestion des ressources et un gain environnemental dans leurs pratiques, via un **pôle d'ingénierie, d'animation et un centre de ressources**. Elle agit en lien avec les FDGDON sur la détection des ravageurs, maladies ou vecteurs et l'inspection sanitaire des végétaux sur tout le territoire régional. Ses actions sont au service de politiques publiques axées sur l'enjeu sécurité alimentaire et environnement, notamment grâce à un engagement fort au sein des **réseaux professionnels**, son **expertise** et une forte présence sur les territoires au travers d'**outils de proximité**.

CINQ PROJETS EN RÉGION OCCITANIE

Tous les exemples de ce guide se basent sur le travail mené avec cinq communes de la région Occitanie en 2023. Le document présente différents schémas, cartes, dessins, tableaux ou encore photographies **extraites de dossiers de conseils** réalisés pour accompagner chaque commune dans sa réflexion.

Ces dossiers de conseil ont été réalisés en partenariat avec trois CAUE et leurs paysagistes concepteurs :

- Le **CAUE du Gard** pour la commune de **Marguerittes** (30) ;
- Le **CAUE de la Lozère** pour la commune de **Bourgs-sur-Colagne** (48) ;
- Le **CAUE des Pyrénées-Orientales** pour la commune de **Prats-de-Mollo-la-Preste** (66).



CHOIX DES COMMUNES

Cinq communes sur les 43 candidates ont été retenues en janvier 2023 sur la base de différents critères : localisation, type de site proposé, contexte paysager dans lequel s'insère le site, représentativité du projet, disponibilité de la commune sur l'année, contexte favorable aux ICU, etc.





La place Carnot à Bram (Aude)

Une place aujourd'hui devenue un **parking**, entouré de commerces et d'habitations. Au centre de la place, se trouvent les **halles Claude Nougaro**, véritable marqueur identitaire de la commune. Malgré les neuf platanes, la présence exclusive d'**enrobé** rend la place extrêmement chaude l'été.



Une continuité de places à Bourgs-sur-Colagne (Lozère)

Le coeur du bourg de Chirac conserve un **riche patrimoine bâti** autour de son église. On y retrouve trois **places très minérales** sans aucun arbre : la place de la Piéta et la place de la Tour qui servent de **parking**, la cour de l'ancienne école et la place d'Entraygues en **pavés clairs**.



Plusieurs rues du centre-ville à Marguerittes (Gard)

Les **rues étroites** du centre ancien de Marguerittes sont aujourd'hui très **dégradées et sans végétal**. Ici la réflexion se fait à l'échelle de trois rues témoins où de nombreux usages se côtoient : la rue des Marchands, la rue Bourelly et l'impasse des Amoureux.



La grande place du Faubourg à Najac (Aveyron)

Cette **grande esplanade** suit la topographie de l'éperon rocheux sur lequel s'est construit le village historique de Najac. Cette place est au carrefour d'enjeux touristiques et patrimoniaux et bien qu'elle ait été refaite 10 ans auparavant, **le végétal manque ou déperit** sur cet espace.



Le cimetière à Prats de Mollo - la Preste (Pyrénées-Orientales)

Le cimetière de la commune est entouré de nombreux élément **patrimoniaux**. Il se compose d'une partie ancienne et d'une extension accolée. Même si ses **allées** sont **enherbées** depuis l'abandon des produits phytosanitaires, le **végétal** en est quasi absent et le cimetière est **inconfortable l'été**.



VÉGÉTALISER POUR LUTTER CONTRE LE PHÉNOMÈNE D'ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS (ICU)

Les îlots de chaleur urbains, de quoi parle-t-on ?

Depuis 30 ans, l'évolution du climat entraîne des **vagues de chaleur** de plus en plus fréquentes, qui sont encore amenées à se multiplier et à s'amplifier. Le nombre de jours consécutifs de forte chaleur augmente et les **températures moyennes annuelles maximales** devraient également subir une hausse entre **+0,8 et +1,8°C** à l'horizon **2050** et entre **+2,6° à +5,3°C** à l'horizon **2080** (Scénario RCP 8.5 du GIEC à + 5°C - Carbone).

Combiné à l'**augmentation de la population** et à la **densification urbaine**, le changement climatique va rendre plus prégnant le ressenti des **îlots de chaleur urbains** dans les espaces habités. Il s'agit d'un phénomène du **climat local**, qui se caractérise par des **températures plus élevées en ville par rapport à la campagne environnante**, ou à une moyenne régionale. En été, l'ICU est principalement marqué en fin de journée et la nuit et il est plus problématique en période de forte chaleur (ADEME).

8 à 10°C, c'est la différence de température entre un îlot de chaleur urbain et un îlot de fraîcheur végétalisé (Bordeaux Métropole)



Lors de la **canicule** de 2003, 15 000 morts supplémentaires ont été dénombrés par rapport à un été normal. La **surmortalité** a été de 40 % plus élevée dans les petites et moyennes villes, (80 % pour Lyon, et 141 % pour Paris) que dans le reste de la France (ADEME). Il s'agit d'un véritable **enjeu de santé publique** contre lequel il faut agir, afin de pouvoir **rendre vivable l'espace public** toute l'année.

Des facteurs multiples

- Les **formes urbaines** denses qui piègent les rayonnements entre le bâti et dans les rues étroites et entraînent une stagnation de l'air chaud (et de la pollution) ;
- La **minéralité** d'une surface, sa **couleur** et la **porosité** des **matériaux** de sols, toits et façades. Des matériaux sombres non poreux comme l'asphalte ont une forte inertie thermique et sont propices à l'accumulation thermique ;
- L'**orientation** cardinale et l'exposition au soleil ;
- Les **activités humaines** qui dégagent de la chaleur comme l'utilisation de climatiseurs et les déplacements motorisés.

En milieu naturel, un chêne rejette 1 000 litres d'eau par jour et un bouleau 75 litres d'eau (ONF)

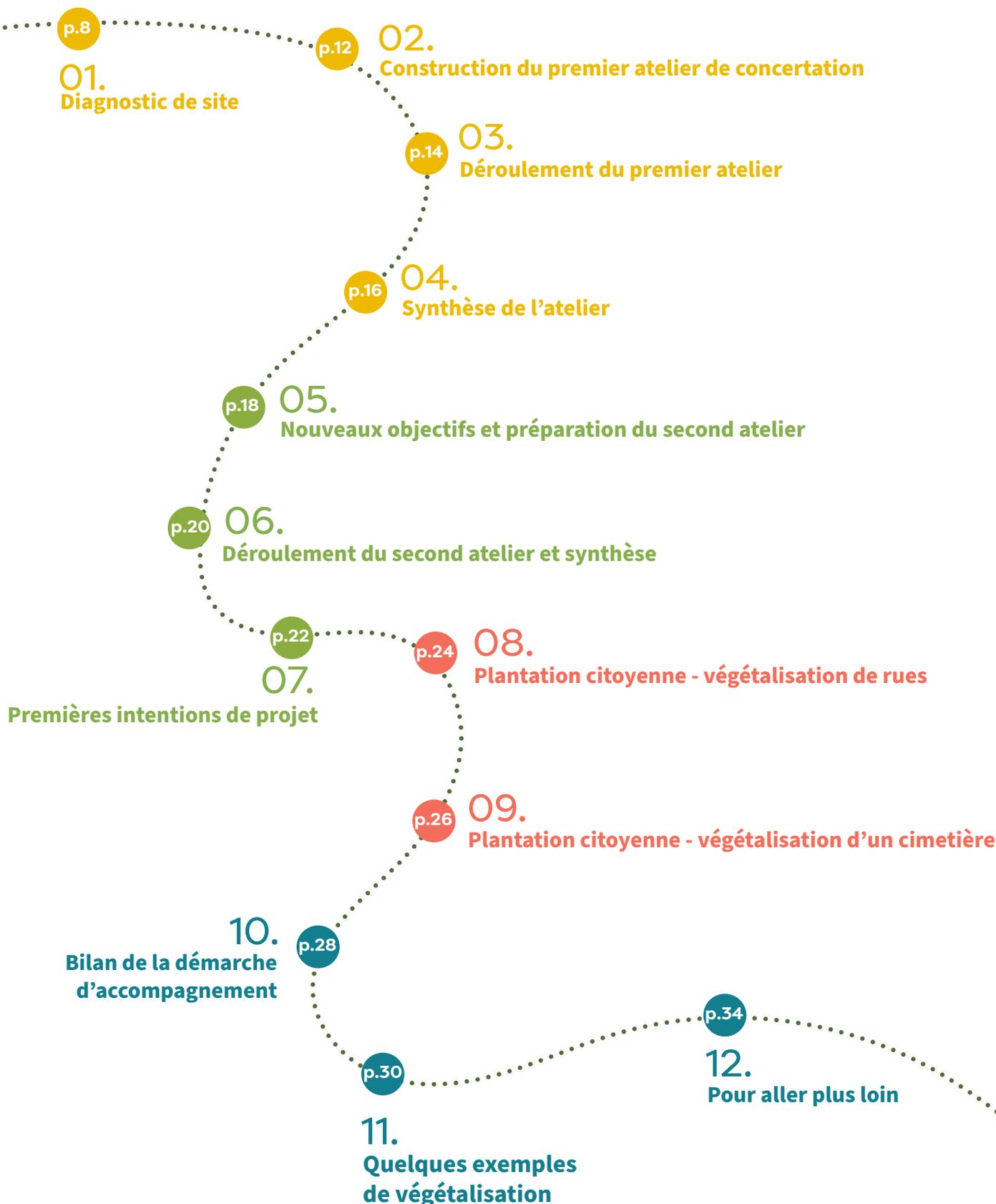
Diminuer le phénomène d'ICU

Pour améliorer le confort thermique des populations, la **végétalisation** apparaît comme un des leviers d'action possible. **Arbres, arbustes, vivaces ou encore grimpantes** sont une partie de la solution : en plus de faire de l'**ombre** et donc de limiter l'absorption de la chaleur par les matériaux du sol, leur **évapotranspiration** (surtout pour les arbres) rafraîchit l'air ambiant jusqu'à plusieurs degrés. C'est un phénomène qui consomme de la chaleur en faisant passer l'eau de la feuille de l'état liquide à gazeux. Ainsi, la température de surface de la feuille diminue, ce qui diminue le phénomène d'ICU (ADEME). En végétalisant judicieusement l'espace public, il peut être possible de transformer un espace minéral soumis à de fortes chaleurs l'été en véritable **îlot de fraîcheur végétalisé**.

L'étude paysagère menée à travers ce guide se fait par l'entrée du végétal, mais les revêtements de sol, les façades ou encore la gestion de l'eau font partie intégrante des enjeux qui ont été traités afin d'élaborer des scénarii d'aménagement cohérents prenant en compte tous les enjeux du site ainsi que ses usages.

LA DÉMARCHE DE PROJET

Afin d'aboutir à un **projet cohérent**, en adéquation avec les **lieux et leurs usages** ainsi que les besoins de la **maîtrise d'ouvrage**, une bonne connaissance de l'espace à aménager est indispensable. Elle passe par un **diagnostic in situ** qui permet de **comprendre le fonctionnement actuel et passé** du lieu avant de pouvoir projeter un aménagement futur. Dans ce diagnostic, la volonté est de **donner la parole aux habitants et usagers** des espaces publics concernés, via la mise en place d'**ateliers participatifs**. Ces étapes et l'implication des usagers permettront de dessiner les premières **intentions de projet** adaptées aux contextes du site et de ses abords.

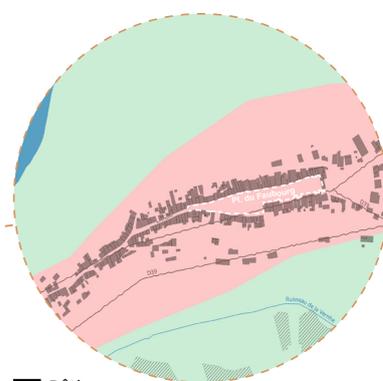
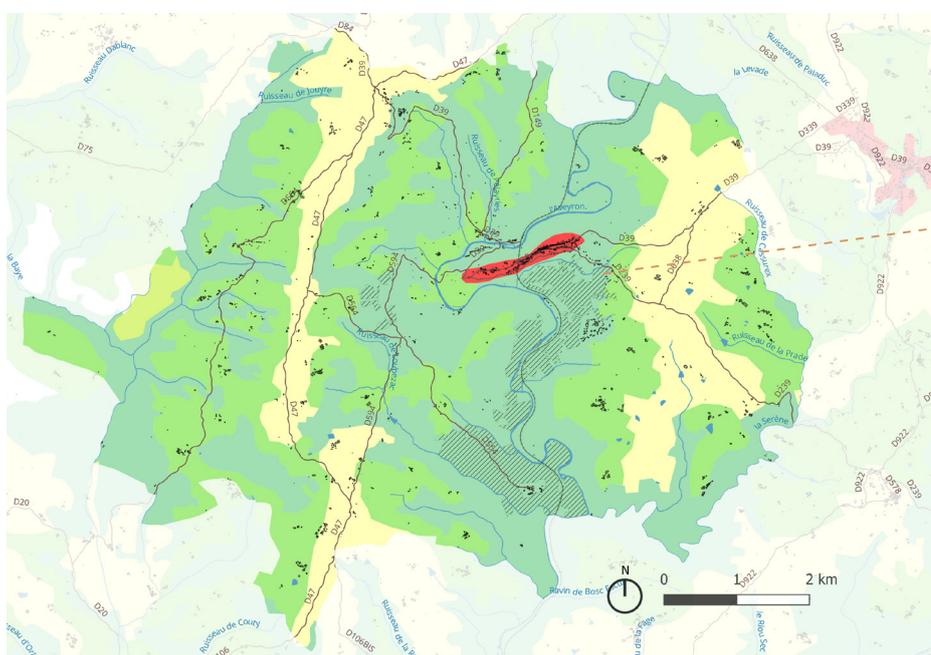


01. DIAGNOSTIC DE SITE

- **OBJECTIFS**
Connaître le site et ses spécificités
- **MOYENS**
Sur site, recherche bibliographique, études existantes
- **OUTILS**
Photographie, tableau, cartographie SIG ou à la main, cartes anciennes, cartes postales, croquis, etc.

Le diagnostic est **l'étape obligatoire avant de pouvoir aboutir à un projet cohérent** avec le site et ses abords, ses usages et les besoins de la Maîtrise d'Ouvrage. Un projet réussi ne peut pas voir le jour sans une bonne connaissance de l'espace à aménager, qui permet de **comprendre le fonctionnement actuel et passé du site** avant de pouvoir projeter un aménagement futur. Cet état des lieux permet de soulever les **enjeux de l'espace**, les **nécessités** ou encore les **réglementations** pour pouvoir appréhender les **possibilités du projet et ses limites**. De nombreux champs et thématiques doivent être pris en compte : usages, contexte socio-culturel, patrimoine bâti, patrimoine végétal, revêtements de sol, topographie, enjeux climatiques, mobilier, place de la voiture, biodiversité, et bien d'autres. Le diagnostic est souvent seulement associé à un **regard technique** de l'espace, se nourrissant de documents et études réalisés par le passé ainsi que de l'analyse des éléments sur site. Pourtant, un **regard plus sensible** apporté par les **usagers** qui vivent l'espace au quotidien permet d'avoir une plus grande **finesse et justesse d'analyse** (page 10).

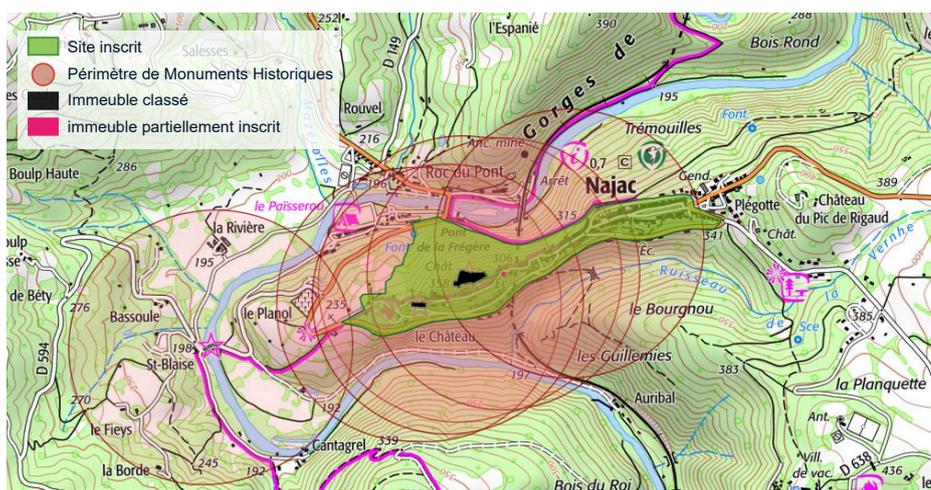
Les documents issus des études de cas et présentés ici sont quelques extraits de supports de cas concrets pouvant être utilisés dans le diagnostic.



- Bâti
 - Hydrographie
 - Routes principales
 - Voies ferrées
 - ▨ Forêts publiques
- OCCUPATION DU SOL
- Tissu urbain discontinu
 - Surfaces essentiellement agricoles ou terres arables
 - Prairies et autres surfaces en herbe à usage agricole
 - Forêts
 - Pelouses et pâturages naturels

Localisation de la place du Faubourg au sein de la commune de Najac (Aveyron) : ici, les données d'**occupation du sol** (base de données Corine Land Cover) permettent grâce à un Système d'information Géographique (SIG) de comprendre le **contexte dans lequel s'insère la place**. Le village historique de Najac en rouge s'est installé sur l'éperon rocheux qui domine les vallées. Toute l'histoire du village a été forgée suivant la topographie, dont les aménagements à réaliser devront tenir compte également (patrimonialité, forme urbaine, qualité du sol pour la plantation, vues sur le château, etc.).

ATLAS DES PATRIMOINES
<http://atlas.patrimoines.culture.fr>
Pour identifier les périmètres de sites patrimoniaux (inscrits et classés) et archéologiques



La majorité du village de Najac situé sur l'éperon rocheux est aujourd'hui dans un périmètre de **Monuments Historiques**. Ces périmètres de **500 mètres** autour de chaque élément classé impliquent l'avis favorable de l'**architecte des bâtiments de France** pour toute intervention et aménagement. Il est donc important en amont du projet de bien prendre en compte cette dimension pour proposer des aménagements adaptés à la patrimonialité du site.



- ZNIEFF* I
- ZNIEFF* II
- Sites Natura 2000

*Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique

**DREAL
OCCITANIE**
**Sites Natura 2000
& ZNIEFF**

<https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/biodiversite-r7825.htm>

La connaissance des enjeux liés à la **biodiversité** du site et la **réglementation** spécifique permet une meilleure prise en compte de la biodiversité et de l'environnement dans le projet. Ici à Najac, le bourg est au carrefour de nombreux enjeux naturels.

Le village de Bram (Aude) s'est construit autour d'une circulade à proximité immédiate de la place Carnot qui fait l'objet de l'étude. La **Cartographie aérienne infrarouge (IRC)** met en avant la **couverture végétale arborée et arbustive** (en rouge). On remarque ici que la circulade est très peu arborée à l'exception de quelques jardins privés et la place de la République. On comprend ainsi la nécessité de **planter davantage sur le domaine public**, mais également de **conserver** et prendre soin des sujets déjà en place, comme c'est le cas de **9 platanes** sur la place Carnot.



**LE GÉOPORTAIL
POUR DES DONNÉES
ET CARTES EN LIGNE**

Occupation du sol

<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/corine-land-cover-2018>

Cartographie aérienne infrarouge

<https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/photographies-aeriennes-irc>

Isochrones

<https://www.geoportail.gouv.fr/actualites/service-de-calcul-disochrones-et-disodistances>

Comment apaiser les usages piétons lorsque la voiture est présente ? Le stationnement est-il une nécessité ? Pour quels usages ? ... Lorsque l'on aménage un espace public, la place de la voiture est un enjeu récurrent. Afin de mieux l'appréhender et faire un état des lieux de l'offre disponible, un questionnaire à l'échelle du site et de ses abords est indispensable. Ici, plusieurs commerces sont sur la place Carnot qui nécessite donc d'être accessible pour tous les usagers, piétons, vélos comme voitures. Néanmoins, la place est aujourd'hui un grand parking qui occupe tout l'espace qui pourrait être réduit pour être reporté ailleurs. Le tracé de la surface isochrone montre en vert tous les espaces à moins de cinq minutes à pied de la place.



01. DIAGNOSTIC DE SITE



Place Lannes, ancienne place Carnot - 1934



Photographie - 2023



Les photos nous permettent également de constater les **dysfonctionnements actuels**. Ici, les 9 platanes de la place Carnot ont de l'enrobé jusqu'au tronc (page 21).

L'utilisation de **cartes postales anciennes** permet de se replonger dans l'histoire du lieu et de voir les choix d'aménagement qui ont été réalisés. Ici sur l'entrée de la place Carnot à Bram, on observe que les arbres d'autrefois ont été remplacés par du mobilier urbain (lampadaire, panneau d'information, signalétique) au fur et à mesure de l'apparition de la voiture.



Les **cartes anciennes** nous permettent de **comprendre l'évolution** de la forme, des contours et des usages d'un site.

Ici, la superposition du **cadastre** de 1829 (en légère transparence beige et bleue) et de 1933 (rouge et noir) nous explique l'origine de la forme géométrique complexe des places de la Piéta et d'Entraygues à Bourgs-sur-Colagne (Lozère). On constate la disparition de certains bâtis ainsi que de l'ancien cimetière qui bordait l'église.

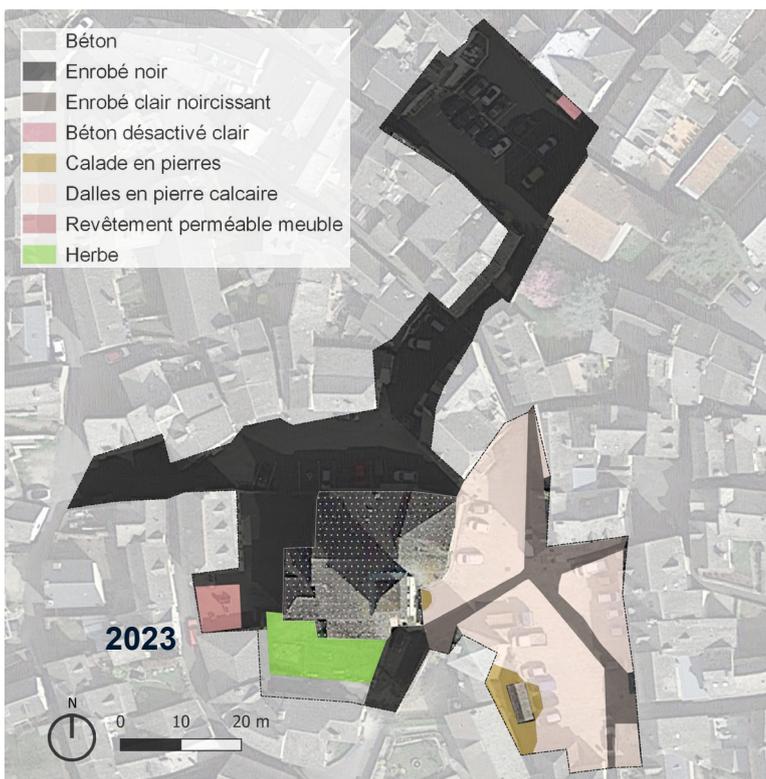
CARTES POSTALES ET CARTES ANCIENNES

Dans les archives communales ou départementales

Sur le géoportail

Sur des sites de collectionneurs

Les **sols imperméables** et **sombres** sont plus propices aux **îlots de chaleur urbains**. En plus d'être associé à des usages liés à la voiture, un enrobé a par exemple une forte amplitude thermique et restitue la nuit, la chaleur accumulée le jour. Les revêtements **perméables** comme les calades, pavés à joints poreux, stabilisés ou encore l'enherbement sont à privilégier. Ils permettent une **meilleure gestion intégrée des eaux de pluie** et de valoriser les **sites patrimoniaux**.



Dalles béton



Calades joints perméables



Enrobé bitumineux noir (imperméable)



Dalles dégradées en pierres calcaires, joints non poreux



Enrobé bitumineux gris restant de travaux



Dalles souples



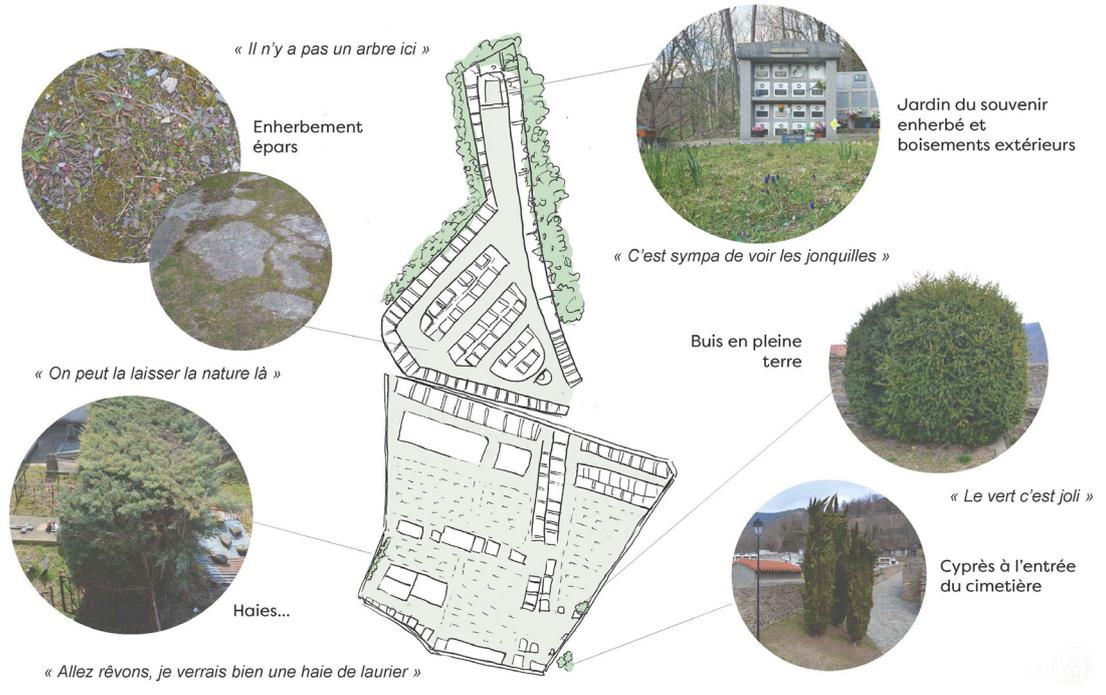
Dalles béton désactivé beige



Enherbement

Le diagnostic passe également par une connaissance fine du terrain où il est parfois pertinent de dénombrer et qualifier certains éléments.

C'est le cas des différentes **strates végétales** présentes sur un site. La spatialisation sur un plan des arbres, arbustes, massifs (vivaces, annuelles), grimpantes, l'herbe ou encore les jardinières, permet de voir **quelle place occupe le végétal** et son état. Ici, les allées du cimetière de Prats-de-Mollo-la-Preste (Pyrénées-Orientales) sont enherbées donc perméables, mais aucun arbre n'est présent à l'intérieur. Seule une haie et un buis arborent le lieu. On constate un manque de végétal et surtout d'ombrage l'été, qui permet d'orienter les besoins de plantation.



- Services et équipements publics
- Services
- Commerces
- Associations
- Habitat
- Stationnement
- Accès véhicules

LES RESSOURCES

Plan Local d'Urbanisme (réglementations, EBC, arbres remarquables, etc.)

AVAP, Préconisations ABF

Risques Naturels, Relevés topographiques

Images satellites

Les espaces publics sont des espaces vécus qui ne peuvent pas être déconnectés de leurs **usages**. Certains usages sont **permanents** et marquent le quotidien d'un espace (commerces ou encore habitations autour de la place Carnot), d'autres sont **ponctuels** (fêtes, marchés, terrasses l'été) et nécessitent une bonne adaptabilité de l'espace. La **saisonnalité** est également un facteur à prendre en compte. C'est le cas des communes touristiques qui font face à une fréquentation accrue à certaines périodes et qui sont notamment confrontées à la question de l'accessibilité et du stationnement.



L'analyse du mobilier permet également de comprendre certaines problématiques. Il s'agit d'éléments auxquels on ne prête plus attention au quotidien, qui pourtant parfois peuvent **polluer ou créer une ambiance particulière** sur un lieu sans que la cause en soit facilement identifiable. Ici dans la rue des Marchands à Marguerites (Gard), le mobilier est hétéroclite et dégradé. Celui-ci pourrait être **harmonisé** sur l'ensemble de l'espace afin de créer une identité du lieu. La signalétique est également dégradée et rend parfois l'espace peu lisible, tout comme la forte présence de poubelles dispersées sur le site. Tout ce mobilier urbain principalement dédié à la voiture (panneau, ralentisseur, potelet, ...) encombre l'espace de la rue et rend les déplacements des piétons et cyclistes inconfortables.

02. CONSTRUCTION DU PREMIER ATELIER DE CONCERTATION

■ OBJECTIFS

Choix du format d'atelier et création des supports associés

■ ACTEURS CONCERNÉS

La commune pour la logistique et l'animateur pour sa préparation

■ FORMAT CHOISI (2 HEURES)

1. **Diagnostic en marchant**
2. **Dessin de l'aménagement idéal** ou **Synthèse des enjeux sur plan**

■ OUTILS ET MATÉRIEL

Livret A4 de diagnostic et support, plan A0, stylos, feutres, scotch, une table

Cette étape permet de **faire le lien entre le diagnostic** précédemment réalisé et les **réalités d'usages** du site par une approche plus **sensible**. Les usagers sont les premiers **experts de leur cadre de vie**. En **pratiquant l'espace au quotidien ou de manière ponctuelle**, ils en connaissent les caractéristiques et sont capables de les analyser à travers leurs propres usages, perceptions et vécus. Il peut s'agir d'**habitants et riverains, de commerçants, d'associations, des services techniques ou encore d'enfants, parents et professeurs** dans le cas de cours d'écoles. Pour les accompagner dans cet exercice, l'atelier et ses objectifs doivent être réfléchis en amont. Cette double-page propose des exemples de support de réflexion pour l'atelier.

Extrait du livret A4 distribué aux participants au cimetière de Prats-de-Mollo-la-Preste. Le plan présente le **circuit du diagnostic en marchant** qui a pris la forme d'une **déambulation piétonne** sur site avec les usagers avec les **5 points d'arrêt**. Ils ont été répartis entre les différents niveaux du cimetière aux endroits les plus stratégiques (vues sur les entrées, type de sépultures, ambiances, etc.). Chacun est invité à observer, écouter, ressentir et se questionner sur le lieu.

DIAGNOSTIC EN MARCHANT

Points d'arrêts du diagnostic en marchant



Pratiquez-vous régulièrement ce lieu ?

- Tous les jours
- Une à deux fois par semaine
- Occasionnellement
- Jamais

Comment pratiquez-vous cette partie du cimetière ?

- Je ne la pratique pas
- Je me recueille
- J'entretiens une ou des tombes
- Je la traverse pour me rendre à un autre endroit
- Je me promène
- Autre (préciser dans la case ci-dessous)

Comment vous sentez-vous ?

- Très bien (serein, à l'aise)
- Bien
- Neutre
- Mal
- Très mal (inconfortable, mal à l'aise, en insécurité)

Que ressentez-vous dans ce lieu ? Pourquoi ?

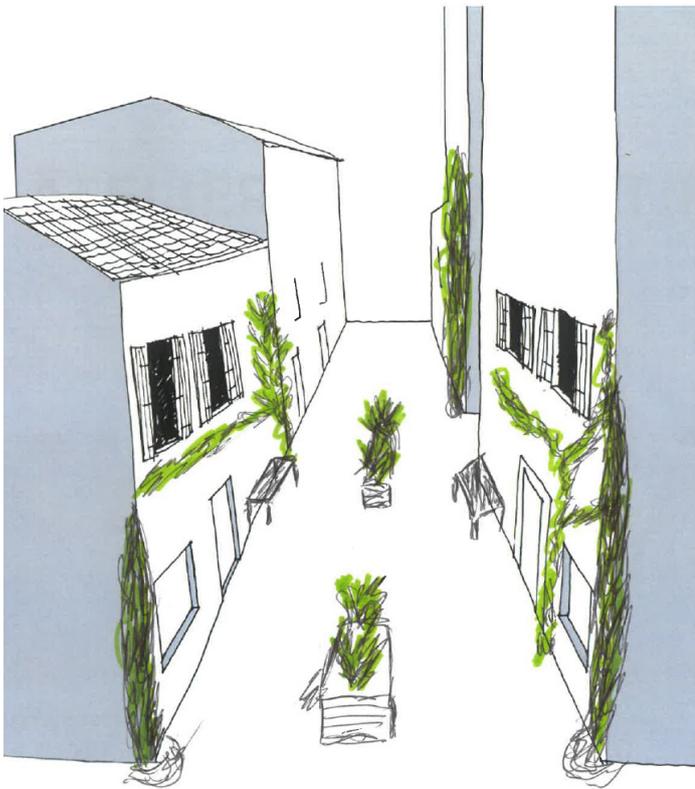
Choisissez un mot pour caractériser votre ressenti.

Qu'appréciez-vous ici (points positifs) ?

Que n'appréciez-vous pas (points négatifs) ?

Exemples de questions posées dans le livret, identiques pour chaque point d'arrêt.

Ces dessins ont été réalisés à l'issue du diagnostic en marchant à Marguerittes (gauche) et Prats-de-Mollo-la-Preste (droite). Chaque participant a été invité à dessiner sa **rue idéale** et son **cimetière idéal**. De chaque dessin ressortent divers éléments, souvent liés à la végétation, au revêtement de sol, aux usages doux ou encore à la possibilité de s'asseoir davantage par l'ajout de bancs. Le dessin permet à chacun de **s'exprimer et d'imaginer des logiques d'aménagement** qui peuvent être reprises à différents endroits du site lorsqu'il s'agit d'espaces plus petits ou étroits comme les rues et cimetières.



Fond de plan issu du «Permis de végétaliser» du CAUE du Gard

DESSINER MON IDÉAL

UN ATELIER DE 2H EN DEUX PARTIES

1. Un diagnostic en marchant pour une première approche sensible du site, regroupant plusieurs points d'arrêts. Les participants échangent entre eux et avec l'animateur afin de remplir le carnet A4.

2. Une synthèse en salle afin de reformuler les enjeux du site

ou

Un dessin de mon «site idéal» pour imaginer les ambiances et éléments futurs du lieu

LES INDISPENSABLES

L'organisateur et animateur de l'atelier doit pouvoir avoir de bonnes compétences en paysage pour être capable d'appréhender les différents enjeux liés au site et son aménagement.



SYNTHÈSE DES ENJEUX SUR PLAN

Certains sites plus complexes ou avec une grande emprise spatiale comme des places, centres-bourgs, parkings ou encore certaines cours d'écoles nécessitent de **prendre de la hauteur** pour cerner les logiques d'espaces et leur lien entre elles. C'est le cas de la commune de Bourgs-sur-Colagne pour laquelle un temps de **synthèse** a été fait en salle sur un plan A0. Cette étape a suivi le diagnostic en marchant et a permis aux habitants de passer d'une réflexion par point d'arrêt, à une **vision globale du site**. Munis de feutres, ils ont pu poser à plat leurs observations afin de formuler les **enjeux définitifs** et les **spatialiser**.

03. DÉROULEMENT DU PREMIER ATELIER

■ **OBJECTIFS**

Comprendre le fonctionnement actuel de l'espace public en vue de le réaménager et de le végétaliser

■ **ACTEURS CONCERNÉS**

Les usagers, l'animateur, la commune pour la logistique et l'introduction

Le jour J, les participants sont conviés **sur le site** dans un cadre convivial d'échanges. Après une brève **introduction rappelant les objectifs et le programme** de l'atelier, les consignes sont données pour le **diagnostic en marchant**. Les participants échangent au sujet de leurs **ressentis, besoins et envies** et l'animateur (ici des paysagistes) intervient uniquement pour **guider l'atelier et donner la parole aux participants** sans donner son avis. Ces derniers doivent pouvoir s'exprimer librement sans être confrontés à des idées préconçues ou une orientation déjà décidée pour l'aménagement de l'espace. La **maîtrise d'ouvrage** peut participer à l'atelier mais en tant qu'usager du lieu et non décideur.

Ce travail de réflexion et de diagnostic ne constitue **pas une étape de conception**. Il s'affranchit des contraintes techniques et aucune limite n'est donnée aux participants qui sont libres de proposer ce qu'ils souhaitent. Il s'agit du point de départ à la formulation des principes et orientations d'aménagement, qui prendra en compte l'analyse technique du site (diagnostic in situ) et l'avis des usagers.

DIAGNOSTIC EN MARCHANT



13 PARTICIPANTS

Marguerittes - Rue des Marchands



8 PARTICIPANTS

Bram - Place Carnot



15 PARTICIPANTS
Moyenne de 52 ans
(24 à 69 ans)

Najac - Place du Faubourg

Ce temps permet à chacun de se questionner et de **donner son avis** qui lui est propre au fur et à mesure du circuit et des points d'arrêts (page 10). Les habitants disposent de leur carnet (questions page 10) et de stylos.

Pour les communes de Marguerittes et de Prats-de-Mollo-la-Preste, le carnet se termine par un dessin où chacun est invité à dessiner sur une base commune (contour déjà tracé) «ma rue idéale» et «mon cimetière idéal» (page 11).

DESSINER MON IDÉAL



7 PARTICIPANTS
Moyenne de 68 ans

Prats-de-Mollo-la-Preste - Cimetière



Marguerittes - Rue des Marchands

Pour les projets de plus grande ampleur, un temps en salle a permis de passer d'une vision individuelle à une **vision de groupe**. Ensemble, les participants ont pris les feutres et construit la carte de l'état des lieux du site, en formulant les premiers enjeux.

Les sujets ont été évoqués à tour de rôle et les usagers se portaient volontaires pour dessiner sur la carte. Ces dessins sont à la portée de tous car **schématiques** : cercles, flèches, hachures ou encore mots ont permis de synthétiser l'état des lieux et de spatialiser les enjeux.



SYNTHÈSE DES ENJEUX SUR PLAN

Najac - Place du Faubourg



48 Lozère
c.a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement



ATELIER PARTICIPATIF

POUR LA

VÉGÉTALISATION DES ABORDS DE L'ÉGLISE DE CHIRAC

05

Avril

de 17h30 à 19h00

Rendez-vous devant l'église

← Venez participer à la réflexion sur le réaménagement paysager du bourg de Chirac! Arbres, arbustes, vivaces, grimpantes ... les planter permet de rendre nos espaces publics plus agréables et plus frais!





Végétaliser pour
lutter contre les
îlots de chaleur urbains

CONTACT
j.chouvel@fredon-occitanie.fr
<https://www.fredonoccitanie.com/jevi/>



ENSEMBLE, ON PEUT CHANGER LA DONNÉE.

BIEN COMMUNIQUER : C'EST LA CLÉ !

L'atelier ne pouvant avoir lieu sans participants, l'objectif est de mobiliser le maximum d'usagers en diffusant l'information : site internet, réseaux sociaux, journaux locaux, bouche à oreille, affiches, flyers dans les boîtes aux lettres ...

Cette étape est indispensable pour le bon déroulement du projet et constitue un premier pas vers la création d'un lien entre la commune et les habitants et une première étape de sensibilisation.

Compte tenu des horaires des ateliers (souvent en journée), la **moyenne d'âge** des participants est parfois plus élevée que celle des usagers concernés. Les participants sont un échantillon représentatif de la population, mais selon les profils ils peuvent s'emparer plus ou moins de certains enjeux. Il est donc important de **diffuser l'information** de la mise en place de l'atelier, de manière homogène et de choisir des temps de travail en fin de journée par exemple. Pour les absents, un format à remplir à distance peut aussi être proposé.

À Bourgs-sur-Colagne, un temps d'échange supplémentaire avec le directeur d'un **foyer de vie pour adultes handicapés** a permis d'écouter les besoins spécifiques de ces usagers. Ceux-ci résident à proximité immédiate du site à aménager et fréquentent régulièrement l'espace, qui pourrait être amélioré pour y passer davantage de temps et de meilleure qualité.

Trop minéral
Parking
Glaucque
Espace coloré
Trop de voitures
Minéral



Jolies façades
Espace coloré
Place de village
Aéré
Stationnement
Façades sales
Encombré
Ouverte

Coloré
Convivial
Chez moi
Délabré
Dangereux
Minéralisé
Sombre
Rue étroite
Étroitesse



Comment vous sentez-vous dans ce lieu?

Mots choisis par les habitants de Marguerittes pour **caractériser leur ressenti** au sujet des 3 points d'arrêts dans la rue des Marchands.

PATRIMOINE VÉGÉTAL & NATUREL	USAGES VOITURE	ENTRETIEN PROPRIÉTÉ
PATRIMOINE BÂTI	AMBIANCE ET RESENTI	Différentes thématiques émergent au fur et à mesure de l'atelier et de son analyse. Sur les cinq communes, les sujets ressortis sont les neuf ci-contre. Pour chacun d'entre eux, un tableau des points positifs et négatifs a été réalisé.
REVÊTEMENTS DE SOL	CHALEUR	
CIRCULATIONS	MOBILIER	

L'INDISPENSABLE
Cette synthèse permet de cibler les enjeux du site. Il est important de bien les identifier afin de comprendre les liens entre eux et leurs facteurs.

Carte de synthèse du **fonctionnement de l'espace**, ici de la place du Faubourg à Najac. Elle illustre les **logiques du site, ses atouts à mettre en valeur ainsi que ses dysfonctionnements.**



- Espace flottant central aux usages non définis
- Une esplanade piétonne peu accueillante (revêtement, chaleur)
- Un parvis d'entrée minéral soumis à une forte élévation des températures l'été
- Circulation piétonne principale
- Circulation automobile
- Activités économiques (commerces, services, restaurants)
- Patrimoine historique (fontaine, kiosque, monument aux morts)
- Points de vue
- Arcades, façades patrimoniales et bâti de qualité
- Une végétalisation plus ou moins continue et de qualité (façade, pied de mur) accompagnée d'une calade assez perméable et adaptée au contexte patrimonial
- Espace enherbé apprécié par les piétons et multi-usages
- Arbres dépérissant apportant peu d'ombre
- Arbres végétant et apportant un ombrage modéré
- Arbre d'intérêt patrimonial de qualité
- Un revêtement au caractère routier favorisant la voiture et reportant le piéton sur les côtés (inconfort, insécurité)
- Stationnement autorisé
- Stationnement estival toléré

05. NOUVEAUX OBJECTIFS ET PRÉPARATION DU SECOND ATELIER

■ OBJECTIFS

Choix du format d'atelier et création des supports associés

■ FORMAT CHOISI (2 HEURES)

1. **Réflexion d'aménagement par groupes**
2. **Mise en commun**

■ OUTILS

Plan A0, tables, chaises, feutres, patafix, jeu de cartes «usages» et «images de références», feuille résumant les enjeux avec quelques photos

Les étapes précédentes ont conduit à la **finalisation du diagnostic**. Désormais, l'objectif est d'**engager la réflexion concernant les intentions d'aménagement paysager**.

Pour cela, le second atelier doit permettre aux participants d'échanger sur leur **vision de l'espace public**, les **priorités**, **possibilités** et **souhaits**, afin de constituer un point de départ à l'élaboration de scénarii d'aménagement.

Ici, un travail par **petits groupes** d'usagers (définis aléatoirement) a permis d'aboutir à plusieurs réflexions de projets futurs. Ils se sont appuyés sur différents **supports** que vous trouverez sur cette double page, en guise d'**inspiration** pour vos propres ateliers.

JOUER

SE
PROMENER

SE GARER

SE REPOSER
- S'ASSEOIR

GARER DES
VÉLOS,
TROTINETTES
ET
POUSSETTES

ÊTRE
À L'OMBRE

LIRE

PIQUE-
NIQUER

FAIRE DES
FÊTES

SE
DÉSALTÉRER

Utilisation de la méthodologie et des outils de concertation développés par le CAUE de la Lozère

Il n'est pas toujours évident de se lancer dans des propositions d'aménagement, surtout lorsqu'en tant qu'usager, nous ne sommes pas habitués à nous questionner sur l'espace qui nous entoure. Pour **guider** chaque petit groupe de travail, deux **jeux de cartes** ont été élaborés.

Le premier concerne les **usages** que l'on pourrait trouver sur l'espace public.

«Est-ce un lieu de passage, où je souhaite me poser ? À l'ombre ? Sur un banc ? Est-ce un possible futur point de rencontre où l'on pourrait créer un espace convivial ? Ou bien seulement un endroit où garer ma voiture sans m'attarder ? Qu'y a-t-il à faire aujourd'hui qui peut être valorisé ? Que me manque-t-il et que j'aimerais pouvoir trouver ?» ... Pleins de questions que les participants ont été invités à se poser, grâce aux mots clés sur les cartes. Ces mots essaient de **retracer toutes les potentialités d'usages du site**, afin de **resserrer la réflexion** en n'en conservant que certains.

Pour accompagner ces cartes, une cinquantaine d'**images de références** sont également imprimées. Elles permettent d'**illustrer des idées, parfois difficiles à exprimer ou représenter par les mots**. Il s'agit de différents types de revêtements de sol, de végétalisation, de stationnement, mobilier, formes urbaines ou encore ambiances. En venant coller ces images sur leur carte, les groupes construisent petit à petit leur vision du projet selon leurs préférences. Les supports sur cette page ont été utilisés lors de l'atelier animé en binôme par deux paysagistes du **CAUE de Lozère** et de FREDON Occitanie à Bourgs-sur-Colagne.





Utilisation de la méthodologie et des outils de concertation développés par le CAUE de la Lozère

Cet exemple de support utilisé à Bourgs-sur-Colagne a servi aux riverains de base de réflexion concernant la place d'Entraygues. Ces éléments **orientent les propositions dans un sens commun**, en adéquation avec le diagnostic et le premier atelier participatif.

La double page comprend :

- Un zoom de la **carte de synthèse du fonctionnement de l'espace** ainsi que sa légende ;
- Les **enjeux** clairement formulés ;
- Des extraits des **paroles d'habitants** ;
- Des **photos** du site et des éléments de réflexion comme d'anciennes cartes postales.

Etat des lieux

Paroles d'habitants

C - Place d'Entraygues
Une patrimonialité forte sur la place d'Entraygues

● Un stationnement plus ou moins informel mettant à distance le patrimoine et les usagers
 → Un axe de circulation pour les voitures
 → Accès principalement piétons sur toute la place
 → Une circulation piétonne sur toute la place
 → Une place suscitant la circulation piétonne de par son revêtement
 → Liaison avec le carrefour de vie actuel (bibliothèque)
 → Patrimoine architectural et culturel
 → Calade en pierres
 ● Espaces surchargés (poubelles, jardinières, panneaux)
 → Points de vue d'intérêt
 ● Arbres et arbustes des jardins privés
 ● Grimpances et plantes en pots sur les façades
 → Rendre la place plus confortable pour les usages piétons (sécurité, revêtements) ;
 → Mettre en valeur le patrimoine historique sur la place (accessibilité visuelle comme physique) ;
 → Prendre en compte les enjeux liés à la gestion de l'eau ;
 → Requestionner l'occupation de la voiture sur la place ;
 → Améliorer le cadre de vie et le confort thermique (végétalisation) ;
 → Associer la place d'Entraygues comme cœur de bourg historique en continuité des abords (jardins de la bibliothèque, autres places).

Une patrimonialité forte sur la place d'Entraygues

« Du vivant présent entre les pavés / Beau parvis en galets » « Les pots de fleurs en béton ne sont pas beaux »
 « Très bel endroit entre la tour et l'église » « La place trop minérale » « Lieu chargé d'histoire »
 « Il faut faire vivre le patrimoine » « Envie de se poser mais où ? »
 « Difficulté de marcher sans regarder le sol, ce qui gêne la marche, la déambulation pour prendre le temps de regarder » « Une émotion en raison du patrimoine religieux et domestique qui se partagent l'espace et fabriquent la place »
 « Sans les voitures la place est très grande » « On est vite bloqué par les voitures (mariages, obsèques) »
 « L'eau « d'Entraygues » qui subsiste sous le lavoir »
 « Les voitures qui inondent l'espace public et le confisquent au public » « Stationnement qui est parfois difficile »

1930 - procession dans les rues à l'occasion des premiers communions
 Un sol historiquement perméable en calades de galets du lit de la Colagne (LCDO)
 Un sol en dalles calcaires imperméables posées sur un lit de mortier de ciment dans les années 80/90 (LCDO)

Enjeux

Eléments historiques

Photos du site

06. DÉROULEMENT DU SECOND ATELIER ET SYNTHÈSE

■ OBJECTIFS

Formuler les souhaits d'aménagement, les possibilités et priorités afin de servir de point de départ à l'élaboration de scénarii d'aménagements paysagers

■ ACTEURS CONCERNÉS

Les usagers, l'animateur, la commune pour la logistique et l'introduction

Pour cet atelier, les participants sont **répartis aléatoirement par petits groupes de trois à cinq** et si la météo le permet, les tables peuvent être installées sur site en extérieur. Les usagers partent d'une base commune et il n'est pas nécessaire d'être venu la première fois pour suivre.

Chaque groupe crée son propre scénario d'aménagement, avec ses jeux de cartes et des stylos. **Ils dessinent les contours, les flèches, les liens entre les espaces, le type de sol, de végétation, ou encore le mobilier et les usages.**

À la fin, les participants **présentent leur travail** à l'ensemble du groupe, expliquant pendant une petite dizaine de minutes leur vision de l'espace et leurs **choix**.

RÉFLEXION D'AMÉNAGEMENT PAR GROUPES



Najac - Place du Faubourg



11 PARTICIPANTS

P. Bartheye

Najac - Place du Faubourg

Pour ne pas se perdre dans les propositions, le travail se fait **par secteurs** qui sont définis selon un usage particulier, une configuration spatiale, un élément identitaire ou plus arbitrairement.

La réflexion se fait pendant une **vingtaine de minutes par secteur**, jusqu'à ce que la totalité du site soit traitée.

QUELS CHOIX D'AMÉNAGEMENTS FUTURS?

Les cartes images permettent de guider les participants. Lors de cet atelier, ils doivent s'affranchir de toute contrainte technique (réseaux sous-terrains, topographie ou encore coût) pour proposer les aménagements qui leur semblent les plus adaptés.

MISE EN COMMUN



22 PARTICIPANTS

Bourgs-sur-Colagne - centre bourg

Le **temps de restitution par groupe** en fin d'atelier permet de voir les **similitudes** entre les projets, mais également les points de **divergence**. Autant de scénarii que de groupes se dessinent, créant une base très riche de réflexion pour orienter les premières intentions du projet.

07. PREMIÈRES INTENTIONS DE PROJET

■ OBJECTIFS

Formuler les intentions de projet pour retranscrire les ambiances et orientations souhaitées pour l'espace public

■ FORMAT

Dossier de synthèse

■ OUTILS

Plans, dessins, croquis, photos

Cette étape permet de **passer du diagnostic aux premières réflexions** d'ambiances et de futurs usages de l'espace. Elle découle du **regard technique** du paysagiste et des **principes d'aménagement** développés par les usagers.

Les **schémas d'intentions paysagères** ou encore **croquis** permettent de formaliser la **vision commune** construite autour de l'espace public, en vue d'être utilisées pour rédiger le **cahier des charges**. Ce cahier des charges servira pour la maîtrise d'oeuvre dans le cas d'un appel d'offre, ou à la commune si les travaux se font en régie.

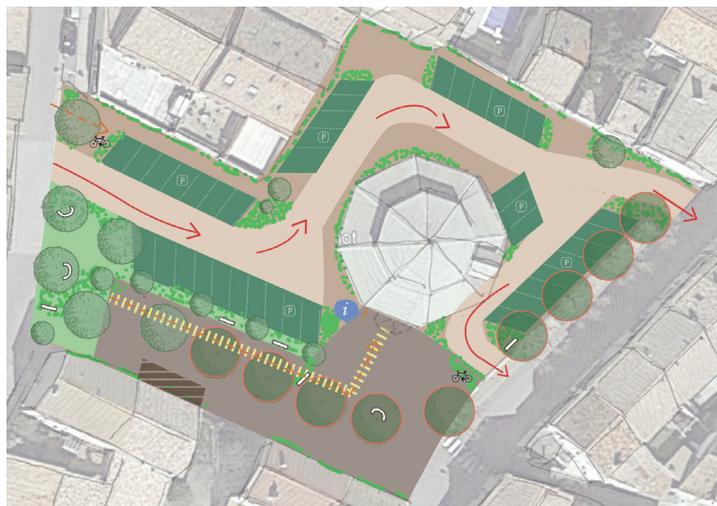
La réalisation de **croquis et de coupes d'ambiance** permet de se **projeter** dans l'espace sans spatialiser précisément les éléments. Ces dessins traduisent le **regard commun** qui a été élaboré entre usagers, élus et paysagistes.

Ici, au sein de la place d'Entraygues à Bourgs-sur-Colagne, plusieurs usages se mêlent pour une place de village vivante, conviviale et ombragée.



Les **schémas d'intentions paysagères** aident à mieux se représenter les **potentiels devenirs** de l'espace et offrent un **support de réflexion et d'aide à la décision aux élus**.

Les scénarii traduisent des partis pris d'aménagement qui s'inscrivent dans une cohérence d'ambiance, comme ici à Bram où les usages dédiés aux voitures et aux piétons sont largement séparés dans l'espace, qui conserve néanmoins une grande continuité paysagère.



- Revêtement clair et accessible davantage associé à la circulation motorisée
- Revêtement qualitatif davantage associé aux mobilités douces / mettant en avant un seuil /unélément patrimonial
- Placette «cœur de vie», mettant en valeur les halles et créant un espace de respiration pour le piéton
- Platelage bois prolongeant la terrasse
- Revêtement perméable de bonne portance pour le stationnement (mélange terre-pierre, pavés joints poreux, etc.)
- Espace enherbé perméable formant un petit espace intime et frais
- Bandes et massifs de vivaces, arbustes et grimpantes en pied de façades adaptés au lieu et au climat local, favorables à la biodiversité, peu gourmands en eau et faciles d'entretien
- Nouvel arbre (privilégier des essences locales et adaptées au climat)
- Platane existant
- Cheminement confortable alliant minéral et végétal
- Mobilier adapté au lieu et en matériaux locaux (bancs, tables, chaises)
- Parking vélo
- Places de stationnement
- Circulation motorisée principale
- Circulation piétonne principale

Sur la place de la Tour à Bourgs-sur-Colagne, l'usage de circulation et de stationnement est maintenu mais n'est plus désormais prioritaire sur l'espace. L'espace public est végétalisé et arboré, les revêtements perméables et en matériaux de qualité, mettant en valeur le riche patrimoine de la commune.



Une atmosphère de place de village festive et conviviale



Des sols variés et perméables dédiés à tous les usagers



Apporter du vivant par le végétal et rafraîchir par l'ombrage

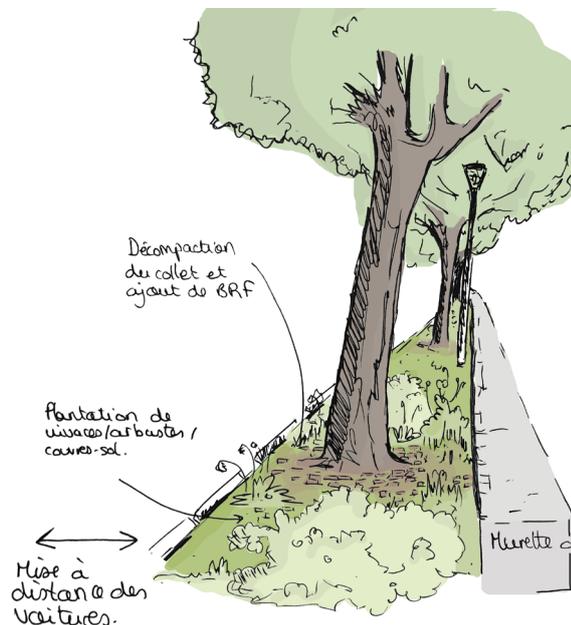


Cet extrait de la planche d'ambiance fait ressortir plusieurs des **images les plus utilisées par les habitants** de Najac lors du second atelier participatif.

PREMIÈRE APPROCHE FINANCIÈRE

Le coût de l'opération ne pourra être défini précisément que par le maître d'œuvre en phase Avant Projet Détaillé (APD).

À cette étape du projet, seule une estimation sur la base d'un ratio au mètre carré du coût des travaux hors taxe et hors VRD peut être réalisée. Cette estimation devra être précisée ensuite par la prise de décisions sur des éléments programmatiques et l'ajout des montants des honoraires des missions d'études.



Certains espaces publics ont la chance de posséder un beau **patrimoine arboré** qui doit être **préservé**. Ici, les platanes de la place Carnot de Bram ont de l'**enrobé** qui arrive jusqu'au collet et des **véhicules** très proches qui risquent d'abîmer les troncs. Un travail de **désimperméabilisation** des pieds d'arbres (décompactation, ajout de paillage organique), la **mise à distance des voitures** et la plantation de **massifs** permettraient d'augmenter l'**espérance de vie** des platanes, en plus d'embellir le cadre de vie des usagers.

08. PLANTATION CITOYENNE - VÉGÉTALISATION DE RUES

- OBJECTIFS**
 Végétaliser 3 rues (rue des Marchands, rue Bourelly, Impasse des Amoureux) durant un atelier de plantation d'un après-midi
- ACTEURS**
 Habitants, comité de quartier, Services Techniques, élus, CAUE du Gard, FREDON Occitanie
- OUTILS**
 Végétaux, terreau, supports pour grimpantes, eau, pelles, bêches, gants

Grâce à la **motivation** et l'**engagement** des élus et des habitants, ainsi que l'appui du CAUE du Gard, le 28 octobre 2023, **trois rues du centre ancien** de Marguerittes ont été végétalisées. Cette journée a été l'occasion de planter en **pleine terre** des végétaux en **pied de mur et sur les façades** pour embellir l'espace et le rafraîchir. Les plantes étant sur les façades de particuliers, leur autorisation préalable est nécessaire.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du «**Permis de végétaliser**». Il s'agit d'un accord entre la mairie et les habitants qui sont autorisés et encouragés à planter devant chez eux sur l'espace public. **La mairie prépare** la percée de l'enrobé avec les services techniques pour planter, et **l'habitant s'engage** à entretenir et s'occuper du bon développement des végétaux sur sa façade et devant son mur. **Dans le cas de Marguerittes, la commune s'est aussi engagée** en réalisant avec le chantier d'insertion des plantations en pleine terre sur le domaine public.

UNE IDÉE

Une personne ou un groupe de personnes souhaite végétaliser un espace dans la rue : un pied d'arbre, une jardinière, ou planter directement dans le sol



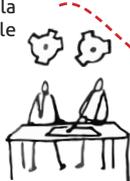
DÉPÔT DU DOSSIER

Il est retiré directement à la mairie ou sur le site. Le dossier permet de décrire et de situer le projet.



ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Les services techniques de la commune se chargent d'étudier la possibilité de mettre en place le projet de végétalisation.



ACCEPTATION (OU NON) DU PROJET

Au bout d'un mois, la commune décide ou non de délivrer le permis de végétaliser. Lorsqu'il est accepté, la ou les personnes s'engagent à respecter les conditions énoncées d'installation, de plantation et d'entretien.



@Célestine Mouge, CAUE 30

LE + : vous serez contactés et accompagnés dans votre démarche !

IDÉES REÇUES

En **choisissant bien l'essence** et en ajoutant un **support**, aucun risque de venir **abîmer une façade**. Les végétaux ne favorisent pas l'**humidité** dans les fondations et au contraire drainent l'eau présente dans le sol ! En plus de favoriser la **biodiversité**, ce sont de bons **isolants thermiques** pour ceux qui gardent leurs feuilles en hiver !

Procédure de mise en place du «Permis de végétaliser» du CAUE du Gard

LE PERMIS DE VÉGÉTALISER

Toutes les communes peuvent mettre ce type d'initiative en place ! Cela ne coûte pas très cher et demande assez peu d'investissement : juste un peu de temps pour une à deux tailles par an et quelques arrosages au début, pour un résultat garanti !

Documents du CAUE du Gard : <https://www.les-caue-occitanie.fr/dossier-thematique/dossier-permis-de-vegetaliser-les-documents>



Demande d'une famille d'habitants dans le «Permis de végétaliser»



Extrait du «Permis de végétaliser» de la commune de Marguerittes

Le demandeur	Les services techniques
Fait la demande d'autorisation	Etudient la faisabilité
Choisit des végétaux adaptés à l'environnement	Sur demande, conseillent sur le choix des espèces, les pratiques de jardinage ou la mise en œuvre du projet
	Si nécessaire : découpent l'enrobé à la carotteuse ou tronçonneuse thermique selon le cas et creuse la fosse de plantation
Plante et apporte la terre	S'engagent à respecter les plantations qui auront été autorisées.
Entretien dans le respect de l'environnement : arrosage modéré, désherbage manuel sans pesticide, taille régulière, nettoyage...	
Si le choix s'est porté sur des plantes grimpantes, il doit palisser au besoin (palissage à sa charge) du demandeur	Conseil techniques sur demande
Si plantation en pied de façade : il veille à ne pas avoir de dénivelé entre la fosse de plantation et le niveau du sol (pour éviter toute chute de piétons)	



Après vérification de la faisabilité par les services techniques, **22 trous et 3 plates-bandes** ont été réalisés suivant l'indication des habitants dans le «Permis de végétaliser». Chaque famille munie de sa pelle, de terreau et surtout d'une belle **plante grimpante, vivace ou même de bulbes** est venue planter devant chez elle ou aider son voisin. Les grimpantes sont mises dans de **petits trous**, qui ne prennent pas de place sur la chaussée et qui permettent au végétal de développer ses **racines en pleine terre** pour puiser l'eau et mieux se développer. Ce moment a été le témoin d'un bel **engagement** à réaliser en bas de chez soi, mais également l'occasion de **se rencontrer** et d'**échanger** entre voisins, de créer du **lien social** et partager un instant **convivial** qui s'est clôturé par un goûter. Un événement visible qui a donné envie aux habitants d'autres quartiers !

09. PLANTATION CITOYENNE - VÉGÉTALISATION D'UN CIMETIÈRE

■ OBJECTIFS

Végétaliser le cimetière de Prats-de-Mollo-la-Preste durant un atelier de plantation d'un après-midi

■ ACTEURS

Habitants, Services Techniques, élus, CAUE des Pyrénées-Orientales, FREDON Occitanie

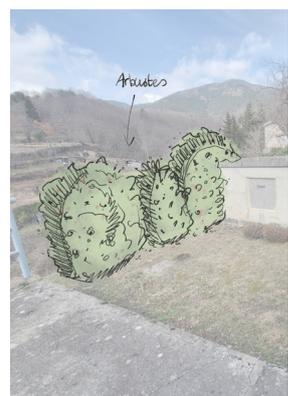
■ OUTILS

Végétaux, terreau, supports pour grimpantes, pelles, bêches, gants

Le mercredi 8 novembre 2023, les habitants de Prats-de-Mollo-La-Preste se sont réunis à l'occasion d'un **chantier de plantation participatif** au cimetière communal. Ensemble, ils se sont réappropriés ce site par le végétal, en le faisant passer d'un lieu simplement traversé, en un **espace agréable où l'on apprécie rester**.

Cette journée a été l'occasion de planter en **pleine terre des grimpantes, arbustes, vivaces** ou encore **framboisiers et cassissiers** entre les tombes, en pied de murs et sur certaines façades pour embellir et rafraîchir l'espace.

Cet atelier résulte d'un travail mené cette année avec la commune et les services techniques, le CAUE des Pyrénées-Orientales, FREDON Occitanie et les habitants. Les deux ateliers participatifs et le diagnostic ont notamment permis d'identifier les **espaces disponibles pour planter** et d'amorcer une **réflexion paysagère globale** pour la **gestion** et l'aménagement du cimetière.





Au total, ce sont **75 végétaux** qui ont été plantés par une **quinzaine de participants** ! Au printemps, le jardin du souvenir ainsi que plusieurs pieds de murets seront **semés de mélanges de graines de type prairie fleurie**. Deux **arbres de Judée** viendront également apporter un peu d'ombrage dans le cimetière.

Cette journée a été le témoin d'un bel **engagement de la part des habitants, de la commune et des services techniques**. Elle a été l'occasion de créer un moment **convivial** de rencontres et d'échanges, qui s'est clôturé par un goûter partagé à la mairie.

LE ZÉRO PHYTO DANS LES CIMETIÈRES

La commune a la chance d'avoir déjà un bel enherbement de ses allées depuis l'abandon des produits phytosanitaires. Auparavant, les allées étaient engravillonnées, demandant un fort entretien de désherbage.

L'arrêté du 15 janvier 2021 de la loi Labbé interdit l'utilisation des produits phytosanitaires de synthèses au 1^{er} juillet 2022, notamment dans les cimetières.



10. BILAN DE LA DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT

Le travail mené avec les cinq communes a permis pour chacune d'entre elles de **pouvoir se projeter sur le futur de son espace public**. En plus de faire naître de nombreuses idées pour l'élaboration des scénarii paysagers, l'inclusion de la population dans la réflexion de projet a créé une belle **énergie et motivation**. Cette démarche a favorisé le **lien social** et le **dialogue continue entre la commune et les usagers** permet de créer un environnement propice pour la création du projet, quel que soit l'ampleur des aménagements à réaliser.



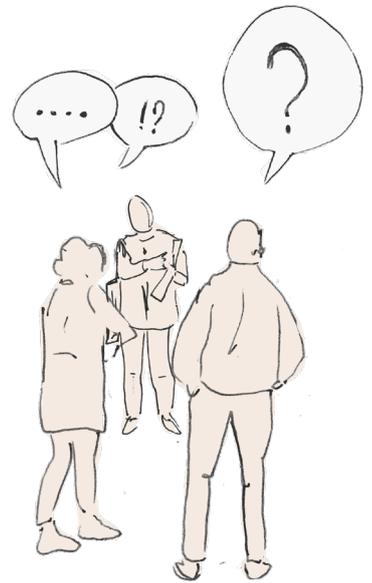
LES AVANTAGES

- Création de **lien social** grace aux ateliers et moments conviviaux ;
- **Sensibilisation** des usagers au paysage, à l'environnement, à leur cadre de vie et au respect de leurs espaces publics ;
- Aménagement parfois **peu coûteux** (permis de végétaliser, végétalisation de cimetières) ;
- Apporte des **réponses au plus au plus près des besoins** des usagers et de la réalité du site ;
- Renforcement du **sentiment d'appartenance à la commune** pour les habitants ;
- Amélioration du **lien et du dialogue entre la commune et les habitants**.



LES POINTS DE VIGILANCE

- Pour **mobiliser les usagers**, il est important de bien communiquer en amont de l'atelier ;
- Cette démarche n'est pas coûteuse mais **demande du temps et de la motivation** ;
- Les usagers doivent être **associés** autant que possible **tout au long du projet** ;
- Les objectifs et la méthode doivent être expliqués aux participants afin d'éviter autant que possible que **certain sujets et conflits d'usages cristallisent le débat** ;
- L'organisateur et l'animateur des ateliers doivent avoir des **compétences en paysage et aménagement du territoire**.

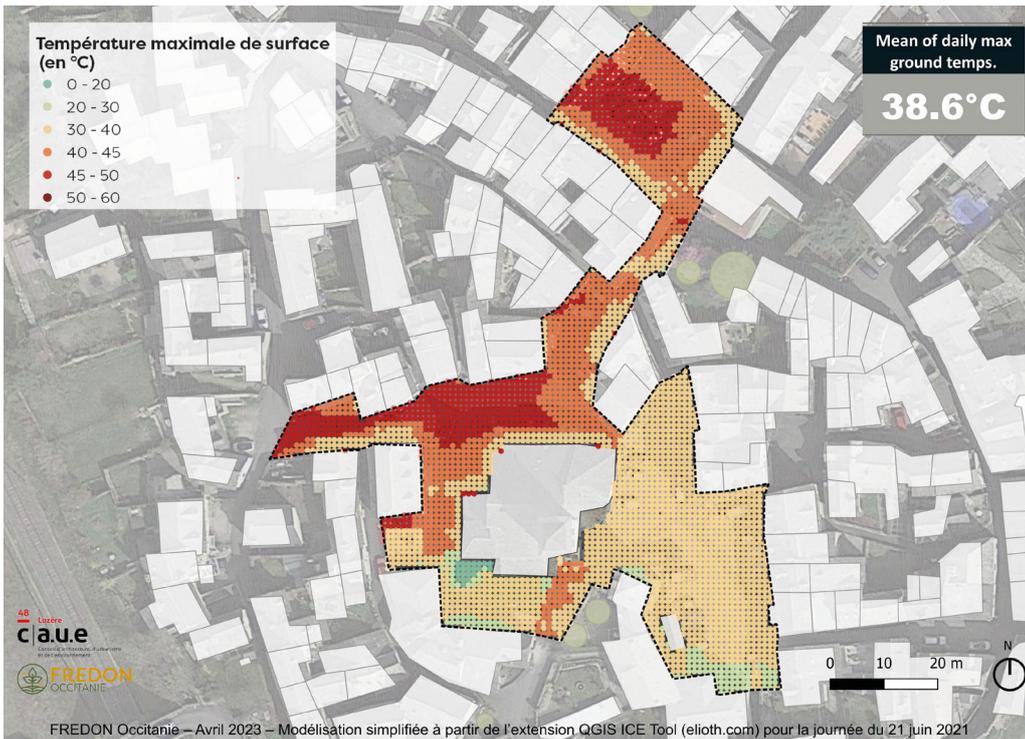


Les chantiers de plantation participatifs peuvent être **inspirants** pour les communes qui **n'osent pas encore se lancer**.

Afin de faire découvrir aux élus du département le projet de Marguerittes, le **CAUE du Gard** a organisé un «**Atelier de territoires**». Cette demi-journée a permis de revenir sur la démarche de concertation avec les habitants et de voir les réalisations dans les rues. L'occasion de **valoriser ce retour d'expérience et de montrer son accessibilité!**

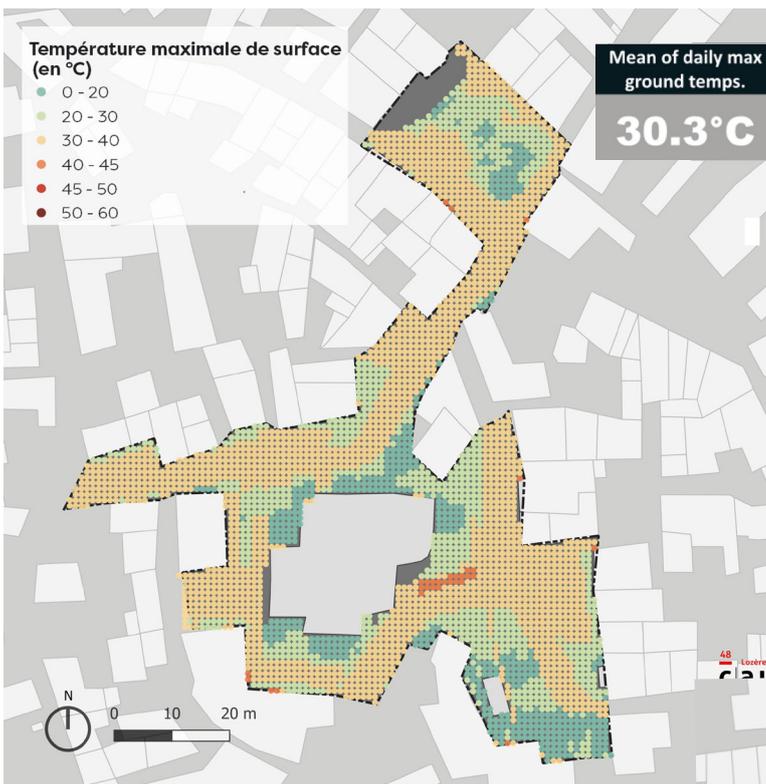


La ville de Bram quant à elle va même encore plus loin dans la démarche de participation citoyenne. Un **appel à toute la population**, mobilisant près de **60 personnes** chaque fois, a été réalisé à trois reprises pour l'aménagement de la place Carnot et la place de la République. Les participants ont été invités à **s'exprimer sur leur vision des sites et les améliorations**, mais également à voter pour mieux comprendre le fonctionnement des places et **prioriser les aménagements**.



Différents moyens permettent de **caractériser le phénomène d'îlots de chaleur urbains** à l'échelle d'un site (thermomètre infrarouge, Score ICU).

Ici, à Bourgs-sur-Colagne, une cartographie sur **QGIS via l'extension ICE Tool** a été réalisée. Cette simulation de la **moyenne des températures de surface** au 21 juin 2021 révèle des écarts de température très importants entre les zones en **enrobé** (rouge) et la place d'Enraygues en **pavés clairs** (jaune). La température de surface est également plus faible le long des façades qui bénéficient d'un **ombrage** au cours de la journée et sur les parties de l'espace public en bordure de **jardins privés**.



Connaître et comprendre les facteurs favorisant les îlots de chaleur urbains permet de proposer des projets permettant d'**améliorer le confort thermique des usagers**.

Une cartographie réalisée à partir des **premières intentions de projet** formulées avec l'aide du CAUE de la Lozère, a permis de **simuler l'impact des aménagements sur la température de surface**. En favorisant les **revêtements perméables** et la **végétalisation**, le scénario ci-contre apparaît plus frais que le constat initial. Les températures de surface pourraient diminuer de près de **10 degrés** et les parties enherbées et arborées pourraient atteindre des températures beaucoup plus agréables l'été.

**VÉGÉTALISER :
UNE DÉMARCHE QUI S'INSCRIT
SUR LE LONG TERME ET QUI
MOBILISE DE NOMBREUX ENJEUX**

Gestion des eaux de pluie
Qualité des sols
Absorption de polluants
Paysage et amélioration du cadre de vie
Bénéfiques sur la santé mentale
Biodiversité et
continuités écologiques
...

La végétalisation de l'espace public peut prendre de nombreuses formes à travers diverses **strates végétales (herbacée, arbustive, arborée)**. Des solutions existent pour s'adapter à l'espace aérien et sous-terrain, (grimpantes, végétalisation de pieds de murs, pergolas, fosses de Stockholm, etc.) ou encore au revêtement du sol (enherbement, mélange terre-pierre, stabilisé, etc.).

Le plus important étant de **faire évoluer notre regard sur le végétal et le vivant, pour les intégrer dès l'amont des projets d'aménagement**.

**L'emploi judicieux
d'arbres d'ombrage
permet de réduire
localement la température
urbaine de 3 à 5°C et la
consommation énergétique
pour la climatisation de
50% à 60%
(ADEME)**

11. QUELQUES EXEMPLES DE VÉGÉTALISATION

Sanctuarisation d'un cèdre



DINAN (22) - J. Chouvel



Pergola végétalisée

NÎMES (30) - J. Chouvel

Arbre urbain au centre d'une placette



MONTPELLIER (34) - J. Chouvel

VILLERÉAL (47) - N. Vignau



Végétalisation multi-strate en coeur de village

Pavage et calade enherbées



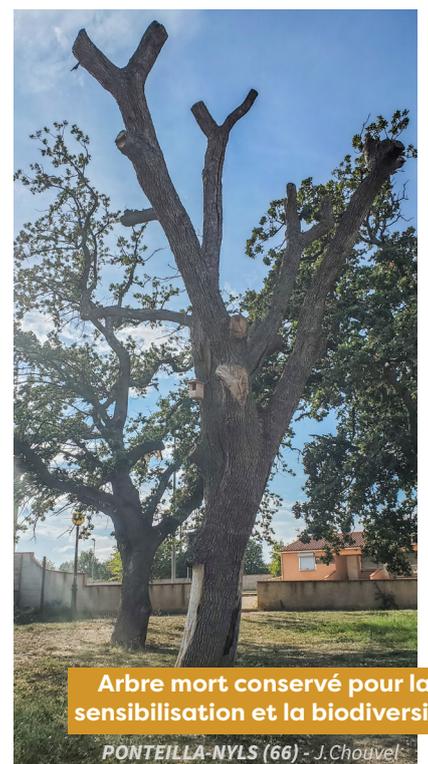
LA GARDE GUÉRIN (48) - G. Payen



PERPIGNAN (66) - J. Chouvel



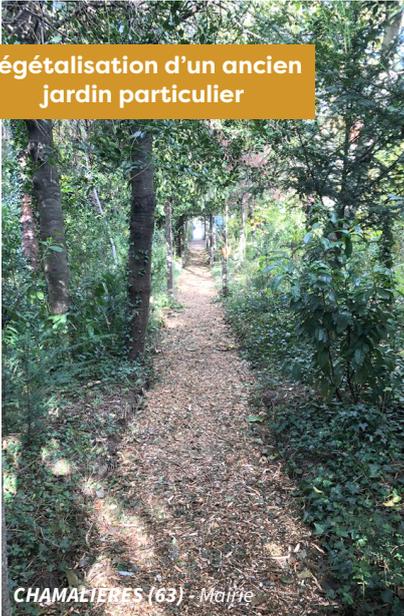
MONTPELLIER (34) - J. Chouvel



Arbre mort conservé pour la sensibilisation et la biodiversité

PONTEILLA-NYLS (66) - J. Chouvel

Végétalisation d'un ancien jardin particulier



CHAMALIÈRES (63) - Maille



Mélange de graines semées sur un muret

PRATS-DE-MOLLO-LA-PRESTE (66) - J.Chouvel

Vignes sur treille



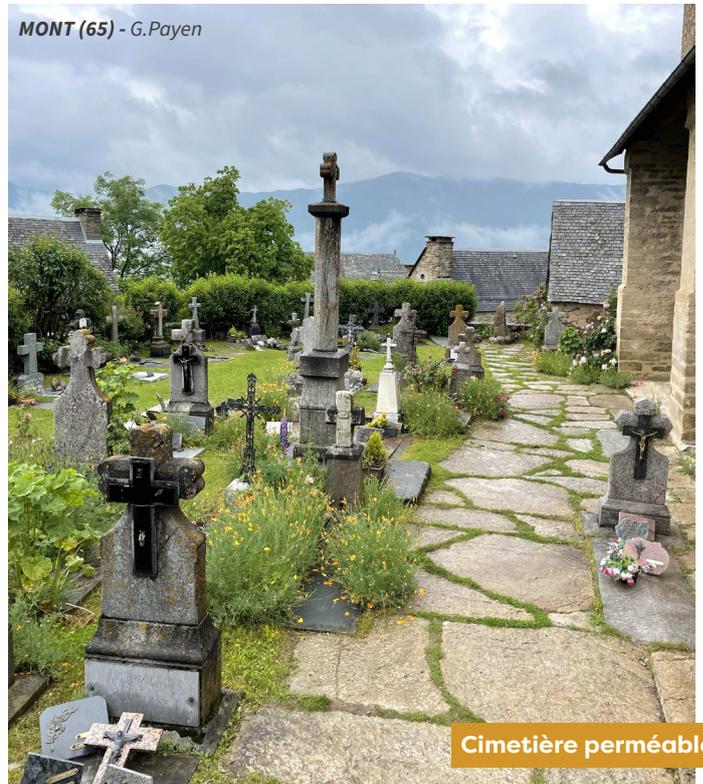
MARVEJOLS (48) - J.Chouvel

Plantation en pied de mur et façade



SAINT-MICHEL-DE-LANÈS (11) - J.Chouvel

MONT (65) - G.Payen



Cimetière perméable

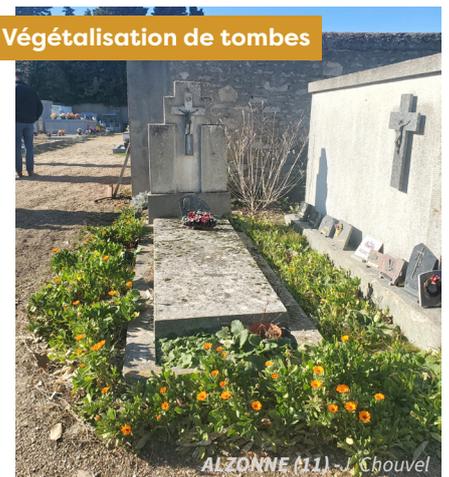
ALZONNE (11) - S. Setzkorn



Enherbement d'un cimetière



Végétalisation de tombes



ALZONNE (11) - J. Chouvel

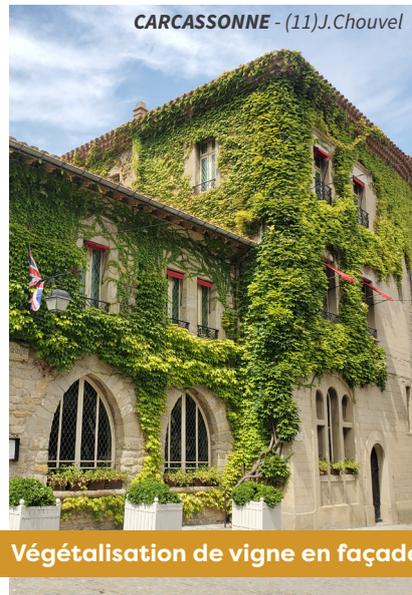
11. QUELQUES EXEMPLES DE VÉGÉTALISATION



Stationnement perméable



Végétalisation des pieds d'arbres avec une forte contrainte de réseaux



Végétalisation de vigne en façade

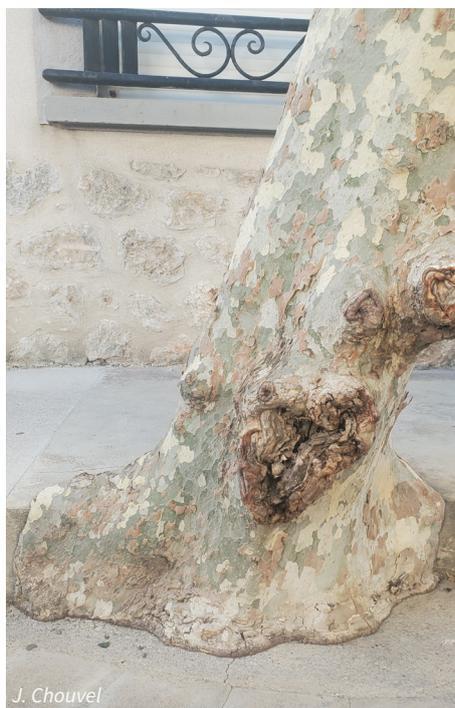


Enherbement d'une ancienne rue en enrobé



Planter et créer de nouveaux projets de végétalisation est fondamental, mais **préserver et respecter le patrimoine arboré déjà existant** est plus que vital. **Le végétal n'est pas du mobilier, il est vivant.** Comme n'importe quel être vivant, il a des besoins et peut dépérir. Même s'il peut s'adapter par bien des aspects, sa vie fixée le contraint à évoluer dans un milieu urbain qui lui est **hostile** et qui ne cesse de changer autour de lui. Il subit parfois des **taillages abusifs**, des **dégradations** sur son tronc, des **détériorations de ses racines** lors de travaux ou n'a, par exemple, ni une qualité ni une quantité de **sol** suffisantes.

Un arbre n'a **pas besoin d'être taillé** pour bien se développer, mais il a besoin que les **échanges entre l'air et le sol** s'effectuent correctement, en évitant le tassement, les revêtements qui viennent jusqu'au tronc, ou pire, sur le tronc! Ce n'est pas un support de mobilier urbain, ni un objet qui peut être déplacé.



12. POUR ALLER PLUS LOIN

Des ressources



Clim essences - Choix d'essences forestières



L'outil SESAM du CEREMA - Choix d'essences d'arbres



Les pépinières départementales (Aveyron - Pyrénées-Orientales - Aude - Tarn) pour du conseil et des végétaux gratuits



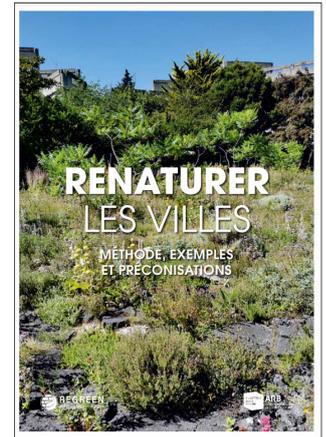
Des solutions pour rafraîchir la ville - ADEME



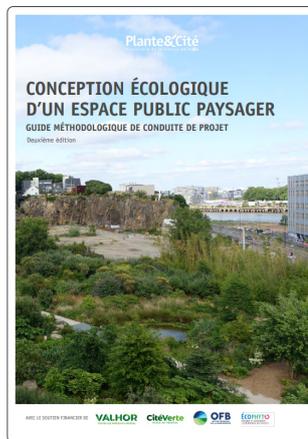
Créer des îlots de fraîcheur végétalisés - a'urba



Plaquette des CAUE d'Occitanie sur l'évolution des paysages et le changement climatique



Renaturer les villes - ARB



Concevoir un espace paysager - Plante & Cité



Guide de diagnostic de la surchauffe urbaine - ADEME



Charte de l'arbre du Département de l'Aude



Choix d'essences favorables à la biodiversité - Plantons Local de l'ARBE Occitanie



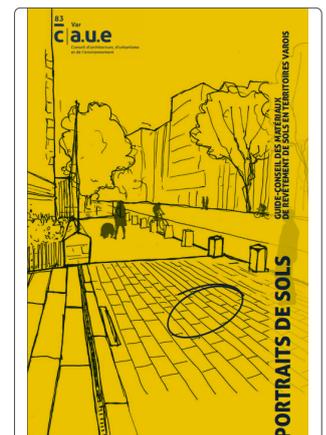
UR CAUE - Quels végétaux pour le Languedoc-Roussillon?



Guide de la gestion intégrée des eaux pluviales - AQUARHESE



Aménager avec la nature - L'Agence de l'Eau Adour-Garonne et le CAUE Aveyron



Guide sur les différents revêtements de sol - CAUE Var

La charte Engagé pour le végétal à destination des gestionnaires de JEVI

La **végétalisation** et les **bonnes pratiques** entourant la **gestion du végétal** et son déploiement se placent au cœur de cet outil. Elle propose aux gestionnaires signataires un **cadre technique et méthodologique** pour la mise en œuvre de solutions écologiques, efficaces, pérennes en fonction des usages et des moyens mobilisables. La charte s'articule autour de **12 engagements clés pour une gestion respectueuse de la santé, de l'environnement et des territoires** !



- COLLECTIVITÉS
- GESTIONNAIRES D'INFRASTRUCTURES DE TOURISME ET DE LOISIRS
- GESTIONNAIRES D'INFRASTRUCTURES LINÉAIRES

3 niveaux de progression



On s'engage !



On expérimente !



On généralise !

Candidatez !

Plus d'information :
<https://www.fredonoccitanie.com/jevi/charte-regionale-engage-pour-le-vegetal/>

Webinaires et ressources FREDON Occitanie

«ÇA SURCHAUFFE DANS NOS COMMUNES, DES CLÉS POUR DÉSIMPERMÉABILISER ET RAFRAÎCHIR NOS PAYSAGES !»

09/09/2023

FREDON Occitanie en partenariat avec l'URCAUE Occitanie

En **REDIFFUSION** sur notre site

«ZÉRO PHYTO DANS LES CIMETIÈRES C'EST POSSIBLE»
1h pour enterrer les idées reçues

09/09/2022

FREDON Occitanie en partenariat avec l'URCAUE Occitanie

En **REDIFFUSION** sur notre site

Des acteurs pour vous renseigner et vous accompagner



Une bibliothèque d'outils et de ressources en ligne
<https://www.fredonoccitanie.com/jevi/bibliotheque-des-outils-jevi/>



Pour des missions de conseil, sensibilisation, formation et information en architecture, urbanisme, environnement et paysage pour les collectivités et particuliers
<https://www.les-caue-occitanie.fr/>



Rechercher un ou un/e paysagiste concepteur/conceptrice proche de vous

FFP : <https://www.f-f-p.org/annuaire/>



UNEP : <https://www.lesentreprisesdupaysage.fr/localiser-un-paysagiste/>



Le réseau Hortis : les responsables d'espaces nature en ville
<https://www.hortis.fr/page/1859637-presentation>



Des ressources et actions de l'Agence régionale de Biodiversité Occitanie
<https://www.laregion.fr/ARB-Region-Occitanie>



Ressources, appui et expertise technique
<https://www.cerema.fr/fr>



Centre de ressources en horticulture et paysage
<https://www.plante-et-cite.fr/>



Agence de l'eau Adour-Garonne
<https://eau-grandsudouest.fr/>
 et RMC <https://www.eaurmc.fr/>



FREDON
OCCITANIE

**UN RÉSEAU AU SERVICE DE LA SANTÉ DES VÉGÉTAUX
ET DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

